

Les élus de Seine-et-Marne demandent le maintien d'un hélicoptère de secours sur le territoire

Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne, Isoline Garreau, Présidente du Conseil d'administration du SDIS 77, Anne Chain-Larché, Vice-présidente du Sénat et Sénatrice de Seine-et-Marne, Pierre Cuypers, Sénateur de Seine-et-Marne et Jean-Louis Thiériot, Député de la 3^{ème} circonscription de Seine-et-Marne et ancien ministre, interpellent le Ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, sur l'urgence de maintenir une flotte d'hélicoptères de secours en Seine-et-Marne, et notamment le Dragon 75-2 basé à l'aérodrome de Melun-Villaroche.

Depuis juillet 2018, la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la gestion des crises a expérimenté la délocalisation d'un hélicoptère de type Dragon 75-2, initialement situé sur la Base aérienne de Sécurité Civile de Paris, vers l'aérodrome de Melun-Villaroche. Cet appareil, mobilisable à l'échelle nationale, couvre un rayon de 110 km autour de Melun, englobant toute l'Île-de-France et les départements limitrophes. Initialement en service de 9h00 à 20h00, les élus demandent aujourd'hui un déploiement permanent pour une opérationnalité 24h/24.

« La présence d'un hélicoptère sur le département de Seine-et-Marne n'est plus à démontrer. Depuis la mise en place de ce nouveau moyen de secours d'urgence en 2018, les interventions ont été nombreuses. Avec un hélicoptère de la Sécurité Civile basé à Melun-Villaroche, tout point du département de la Seine-et-Marne est atteint en 18 minutes. Ce gain de temps et d'efficacité dans la chaîne des secours constitue une contribution inestimable au sauvetage des vies humaines sur notre territoire », soulignent les élus dans leur courrier adressé au Ministre de l'Intérieur le 20 mars 2025.

La base de Melun-Villaroche a été mise à niveau afin d'assurer de meilleures conditions de travail aux équipages de la Sécurité Civile et aux personnels médicaux spécialisés. Le SDIS 77 a investi plus de 100 000 € pour ces aménagements, avec un coût de fonctionnement annuel de 60 000 €.

Depuis le 1^{er} juillet 2018, 1 049 interventions ont eu lieu depuis la base de Melun-Villaroche.

Les bénéfices de la présence de l'appareil sont considérables : 2 281 heures de disponibilité gagnées évitant l'évacuation par voie terrestre (interventions primaires uniquement) pour les véhicules de secours et d'assistance aux victimes (VSAV), plus de 31 000 kilomètres de trajets économisés par les VSAV, et plus de 48 000 kilomètres pour les structures mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR) économisées. De plus, plus de 600 victimes ont pu bénéficier d'une évacuation héliportée vers des structures hospitalières, réduisant leur temps de prise en charge et améliorant ainsi leurs chances de survie.

Les élus seine-et-marnais insistent sur l'impératif de maintenir cet hélicoptère en Seine-et-Marne, garantissant ainsi un service de secours réactif et efficace pour la population.

Contact presse :

Pauline Maingre 06.72.84.70.49 pauline.maingre@departement77.fr